

BRUE

(export du DFSM au 10/05/2026 à 09:33)

[1] BRUE Médecine - Médecine

nom fém.

Étymologie FEW I 575a : BRUSCUM

Définition Apostume ou excroissance qui apparaît sur la peau.

Notes

- Note encyclopédique

La forme est sans doute à rapprocher du sens de 'champignon' attesté dans le FEW I,575a pour des termes issus de BRUSCUM, 'excroissance noueuse du tronc de l'érable'; le dictionnaire relève des formes dialectales telles que 'bru' ou 'brus'. Le sens médical relevé peut alors s'expliquer par une analogie. On notera que le FEW, I 556a relève sous *BROGILOS la forme npr. 'bruioun' avec le sens de 'bouton qui vient sur la peau'; les formes attestées à partir de cet étymon sont toutefois toujours du type 'brueil', 'breuil', 'broil', 'bruei', etc. [M. Goyens]

Citations

- Des brues de la face. As brues qui naissent en la face pren de miel .vi. onces, du lait, de figues seches une once, du jus de malterre .ii. onces. Mesles ces .ii. choses ensamble, puis les met ou malterre cavé, puis le met sus les charbons, si le fai belement boullir. [...] Poudre ces choses, si les met en la devant dite liqueur et si le gardes. Et quant mestiers sera, si en oing le lieu quant tu l'aras eschauffé. Et quant les brues seront crevees, oingnies les de blanc oignement.
Anon. [Roger de Salerne], *Chirurgie, ca 1400, fol. 22rb.*